



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

Règlement de course

Le Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire du 8 juin 2014 est organisé par l'association Desperado Trail, domicilié à Revel (31), et enregistré en préfecture de Haute-Garonne sous le numéro W313018344. L'association Desperado Trail est affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme sous le numéro de club 031053.

Directeur de course

Le directeur de course est Jean-Marie Chesseron 06.03.96.59.85

Les Epreuves

Trois épreuves de course à pied faisant l'objet d'un classement final et une randonnée sans classement sont organisées.

L'épreuve de 42 km présente un dénivelé positif de 1700 m.

L'épreuve de 22 km présente un dénivelé positif de 700 m.

L'épreuve de 12 km et la randonnée se courent sur le même tracé et présentent un dénivelé de 300 m.

Les tracés, distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif et pourront varier légèrement jusqu'au départ de l'épreuve, selon les conditions rencontrées. Les écarts sont au maximum de 10% des chiffres annoncés.

Balisages

Les parcours sont entièrement balisés et se déroulent à 90 % sur des chemins. Sur l'ensemble du parcours, des bénévoles sont présents pour assurer l'assistance des participants.

Points particuliers

Les participants doivent prêter une attention particulière aux endroits suivants :

- Km 2 : Traversée de la route de ceinture du Lac et du lotissement Galia
- Km 6 : Traversée de la route D90
- Km 7,5 : parcours de 600 m sur route de Bel-Air (Les Brunels-Cammazes), puis traversé du Village des Cammazes
- Km 27 (parcours 42) : 500 m sur la route à l'arrivée dans Sorèze
- Km 33 (parcours 42) : 500 m sur la route à l'arrivée dans Durfort
- Km 39 (parcours 42) ou Km 17 (parcours 22) : passage par sous-terrain de 20 m (Hauteur 1,5 m, non éclairé) puis passage de la rivière Laudot à gué. Prévoyez des chaussures et chaussettes de rechange.



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

Horaires

Les départs des épreuves se font aux horaires suivants :

- 8h30 : départ du Trail 42 km
- 9h : départ du Trail 22 km
- 9h30 : départ du Trail 12 km
- 9h35 : départ de la randonnée

En cas de changement, les nouveaux horaires seront annoncés sur le site. Si les changements ont lieu dans la semaine qui précède le départ, un email sera envoyé aux participants.

Heures de passage attendues des premiers et derniers

42 km : temps de 3h00 à 8h00 soit les horaires suivants : 11h30 - 16h30

22 km : temps de 1h30 à 3h20 soit les horaires suivants : 10h30 - 12h20

12 km : temps de 45' à 1h45 soit les horaires suivants : 10h - 11h

Fermetures des parcours et Barrières Horaires

Une barrière horaire est placée sur le 42 km.

- Barrière de Sorèze (km 28) : 14h00 (soit 5h30 de course)

Elle n'est pas impérative. Son application est laissée à la libre appréciation du responsable.

Des bénévoles ferment les parcours après le départ des coureurs et s'assurent qu'aucun participant n'est en détresse.

Podium

Les podiums sont organisés à partir de 12 h

Retrait des dossards

Les dossards peuvent être retirés :

- Le Samedi 7 juin 2014 de 17h à 20h au centre de Loisir des 4 vents, Saint Ferréol, face parking départ.
- Le dimanche 8 juin 2014 au parking-Tennis de Saint-Ferréol, à partir de 7h00 jusqu'à 15 mn de chaque départ.

Ravitaillements

Les épreuves se déroulent en semi-autosuffisance. Les coureurs et randonneurs doivent se munir d'une réserve d'eau et d'aliments suffisante selon le trajet effectué et les conditions de course.

Quatre points de ravitaillement sont prévus (certains communs à plusieurs parcours) :

- 12 km : km 6



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

- 22 km : km 9 / km 15
- 42 km : km 9 / km 19 (point d'eau) / km 28 / km 37

Un ravitaillement final est offert à tous les participants, coureurs et randonneurs.

Les Inscriptions

Les inscriptions sont possibles par courrier ou directement sur le site internet. L'organisation se réserve le droit d'arrêter les inscriptions à tout moment. Aucune inscription Trail ne sera prise sur place. Les inscriptions à la randonnée sont possibles sur place.

Les inscriptions sont ouvertes à partir de la catégorie Cadet (16 ans minimum, nés en 1998). Conformément au règlement FFA, seules les épreuves suivantes sont ouvertes aux jeunes :

- Cadets : Trail 12 km ou Randonnée
- Juniors : Trail 22 km, Trail 12 km, Randonnée

Pour les coureurs mineurs, une autorisation parentale est requise (à envoyer par email ou à fournir lors du retrait des dossards).

Désistements

Jusqu'au 30 avril 2014 : Il est possible de se désister sans justificatif. 4 € de frais sont conservés par l'organisation, le solde est remboursé.

A partir du 1^{er} mai 2014 : Il est possible de se désister pour problème médical sur présentation d'un certificat. Le concurrent est remboursé de 50 % de son inscription.

Certificat Médical

Les participants aux Trails doivent avoir produit avant la course un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au 8 juin 2014. Les compétiteurs ayant une licence sportive doivent en fournir une copie en cours de validité au 8 juin 2014. Les licences autorisées sont celles des fédérations et organismes suivants :

- Fédération Française d'Athlétisme (Athlétisme Compétition, Athlé entreprise, Athlé Running, Pass'Running)
- Fédération Française de Course d'Orientation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française de Triathlon
- UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre (si l'inscription est prise par l'établissement ou l'association scolaire).
- Ou tout autre licence sportive dans la mesure où il apparaît explicitement la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou à la course à pied en compétition.



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

Repas

Le repas peut-être pris sur place. Il est à réserver impérativement avant la course sur le site internet desperadotrail.fr. Le prix est de 9 € pour les adultes, 7 € pour les enfants de moins de 14 ans.

Les Participants

Il est rappelé que les participants sont les premiers garants de leur sécurité.

Les participants sont tenus de se conformer aux consignes données avant la course et durant celle-ci par les bénévoles de l'organisation présents sur les parcours.

Sur les traversées et portions de route, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route et de prêter une attention particulière aux consignes des organisateurs.

Tous les participants doivent circuler munis du dossard qui leur a été remis, accroché de manière visible sur l'avant du maillot. Des pointages sont réalisés sur le parcours. Toute irrégularité sera éliminatoire. Le dossard doit obligatoirement être restitué à l'issue de la course, ou lors de l'abandon.

Le Cani-Cross est permis sous la seule responsabilité des pratiquants.

Les bâtons sont possibles mais non recommandés Il est rappelé aux utilisateurs de bâtons qu'il est de leur responsabilité de prêter une attention particulière aux personnes les suivant. Leur responsabilité sera engagée en cas d'accident.

Il est interdit d'accompagner les coureurs en VTT ou autre véhicule.

De part la nature accidenté du parcours, la course n'est pas praticable au HandiSport.

Chronométrage

Le chronométrage est électronique. Le départ est commun à tous les participants de chaque épreuve.

Pointage des participants et fermeture des parcours

Un pointage est réalisé en cours de parcours pour les épreuves 12, 22 et 42 km et à l'arrivée de 3 épreuves de course. Les abandons et hors délais font également l'objet d'un pointage.

La fermeture des parcours est assuré par une équipe de bénévoles qui s'assurent que personne ne reste en difficulté sur les parcours et sont aptes à rapatrier les retardataires.

Abandons

Tout abandon doit être signalé à un organisateur et le dossard doit être rendu à un ravitaillement ou un point de sécurité. Des véhicules pourront rapatrier les coureurs ayant abandonné.

Respect de la nature

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel. Il est formellement interdit de jeter le moindre déchet sur le parcours.



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

Des poubelles sont mises à disposition sur chaque ravitaillement, dont une 50 m après le point de ravitaillement permettant aux coureurs ne s'arrêtant pas de se débarrasser des gobelets et emballages. Il est donc interdit de les jeter sur le parcours. Les bénévoles sont habilités à relever les infractions. Des pénalités peuvent être appliquées aux concurrents pris en faute.

Droit à l'image

Le fait de s'inscrire autorise les organisateurs à publier et diffuser ou utiliser pour la communication de l'association les photos et vidéos prises lors de la manifestation (sauf demande particulière transmise par écrit avant la manifestation).

Assurances

Responsabilité civile

L'organisation et les participants sont assurés en responsabilité civile pour cette manifestation auprès de la FFA par le contrat La SAUVEGARDE n°Z157020002.

Assurance individuelle accident

Les coureurs non licenciés à la FFA sont couverts en cas d'accident par une assurance individuelle accident comprise dans l'inscription et souscrite auprès de la GMF/Aiac par l'intermédiaire de la FFA

Organisation

PC Course

Le PC de la course et le point d'accueil des participants sont sur le parking tennis du Lac de Saint-Ferréol.

Officiels

- Directeur de course et responsable des parcours : Jean-Marie Chesseron - 06.03.96.59.85
- Responsable sécurité et coordination des secours : Dominique Guillet - 06.43.64.66.90
- Responsable relations coureurs, inscriptions & chronométrage : Valéry Davidenko - 06.77.33.50.23
- Responsable Logistique : Jean-Claude Antonio - 06.22.61.28.77
- Coordination des bénévoles : Laurence Delagrance – 06.89.14.58.34

Parkings

Des zones de stationnement sont disponibles tout autour du Lac et sont signalées par des bénévoles qui orientent les arrivants. Le parking des tennis n'est pas accessible car il est réservé à l'organisation et l'accueil des participants.



Trail de Saint-Ferréol Montagne Noire 2014

Sécurité

Poste de secours

Le poste de secours principal est au centre de vacance des 4 vents face au parking du Lac de Saint-Ferréol, à coté du PC Course.

Accès des secours

Les secours accèdent et évacuent le site par le lac de Saint-Ferréol, vers Revel ou Sorèze, et par les 24 points d'accès indiqués sur le plan des parcours.

Signalement d'incidents

Les coureurs seront informés par email, sur leur dossier de course et avant le départ des 2 numéros de secours à utiliser en cas d'incident

Organisation

La sécurité est assurée par :

- Le poste de secours à l'arrivée de la course avec une équipe de 3 secouristes et d'un véhicule d'intervention et d'un médecin de permanence.
- D'un poste de sécurité au parking de Sorèze avec un véhicule d'intervention, 3 secouristes et quatre bénévoles, ainsi que des véhicules complémentaires (voitures, quad, motos)
- Les bénévoles chargés de la sécurité présents sur les points de ravitaillement et sur les jalons du parcours, dotés des moyens de transport (voitures ou motos), de communications et des procédures d'alerte et d'intervention déterminés avec le médecin de course.
- Une équipe itinérante motocycliste.

Les organisateurs se réservent le droit de prendre toute décision (y compris l'interruption ou l'annulation de l'épreuve) en cas de nécessité.